
Historical Papers

Parenté et migration : le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875

France Gagnon

Windsor 1988
Volume 23, Number 1, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/030982ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/030982ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0068-8878 (print)
1712-9109 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, F. (1988). Parenté et migration : le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875. *Historical Papers*, 23, (1), 63-85. <https://doi.org/10.7202/030982ar>

Article abstract

Among rural French Canadians migrating to Montreal during the crucial decades of the first stage of industrialization (1845-75), as in many other contexts, migration did not produce a radical separation from kin and community of origin. A series of mechanisms allowed migrants to integrate migration and the adjustment to an urban and industrial context into their strategies of family organization. The predominance of families migrating as units seems to be at the root of these mechanisms. This predominance of family migration suggests the need to reexamine explanations of rural depopulation based solely on the experience of noninheriting sons, looking elsewhere than on the land for the means to establish themselves. In addition to this integration into family units, most migrants were members of complex kinship networks, which played a role in the process of migration, secured ties with the community of origin, and were present in the city. Chain migration and the formation of kin-networks in the city indeed indicate the importance of kin as a potential resource. Its active role is reflected in its clustering in space, its presence at baptisms and marriages, and by the overlap between kinship and occupational ties.

Parenté et migration: le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875

FRANCE GAGNON

Résumé

Chez les ruraux canadiens-français migrant vers le milieu montréalais pendant les décennies cruciales marquant la première phase d'industrialisation (1845-1875), comme en bien d'autres milieux, la migration est loin de générer une coupure radicale avec la parenté et le milieu d'origine. Une série de mécanismes permettent aux ruraux d'intégrer aux stratégies de l'organisation familiale, le mouvement migratoire et l'adaptation à un milieu urbain et industriel. La prédominance d'une migration de familles semble se situer à la base de ces mécanismes. Elle indique la pertinence de réviser les explications de la dépopulation rurale exclusivement basées sur l'expérience des fils non héritiers, cherchant ailleurs que sur la terre le moyen de s'établir. En plus d'être intégrés à des familles migrantes, les migrants font largement partie d'une parenté aux ramifications complexes, qui intervient dans le mouvement migratoire et, tout en assurant les liens avec le milieu d'origine, manifeste sa présence en milieu d'accueil. Migrations en chaîne et formation de réseaux de parenté en milieu d'accueil indiquent en effet la présence de la parenté comme ressource potentielle. Quant à son rôle actif, il se traduit par son regroupement dans l'espace, par sa présence aux baptêmes et aux mariages, par la rencontre entre liens de parenté et pratique d'un même métier.

* * * * *

Among rural French Canadians migrating to Montreal during the crucial decades of the first stage of industrialization (1845-75), as in many other contexts, migration did not produce a radical separation from kin and community of origin. A series of mechanisms allowed migrants to integrate migration and the adjustment to an urban and industrial context into their strategies of family organization. The predominance of families migrating as units seems to be at the root of these mechanisms. This predominance of family migration suggests the need to reexamine explanations of rural depopulation

Cet article a été rédigé à partir de notre mémoire de maîtrise, réalisé sous la direction de Joanne Burgess et Nadia Fahmy-Eid à l'Université du Québec à Montréal. Ce mémoire, déposé en septembre 1986, a pour titre: *Le rôle de la parenté dans l'adaptation des migrants de la plaine de Montréal au milieu montréalais: 1845-1875*. Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et le Fonds F.C.A.R. du gouvernement du Québec, par leur contribution financière, en ont assuré en bonne partie la réalisation. D'autre part, nous remercions sincèrement Joanne Burgess, Jean-Claude Robert, Peter Bischoff, Bettina Bradbury, Jean-Pierre Collin et Fernande Roy pour leurs précieux commentaires sur des versions préliminaires de cet article.

based solely on the experience of noninheriting sons, looking elsewhere than on the land for the means to establish themselves. In addition to this integration into family units, most migrants were members of complex kinship networks, which played a role in the process of migration, secured ties with the community of origin, and were present in the city. Chain migration and the formation of kin-networks in the city indeed indicate the importance of kin as a potential resource. Its active role is reflected in its clustering in space, its presence at baptisms and marriages, and by the overlap between kinship and occupational ties.

Deux mythes importants ne semblent pas pouvoir survivre aux développements qu'a connus l'historiographie internationale sur la famille depuis les années 1970. Les thèses dont le fonctionnaliste Talcott Parsons fut probablement le plus célèbre promoteur, qui présument la réduction substantielle des relations de parenté et l'émergence de la famille nucléaire avec les phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation,¹ ont fait l'objet d'une vaste remise en question. Dans le même sillon, l'image d'une cohorte d'individus, surtout jeunes et masculins, isolés et déracinés dans le mouvement migratoire, une image née de l'étude de la grande mobilité géographique caractérisant l'Amérique du Nord au 19^e siècle, a été sérieusement ébranlée.²

L'importance d'une migration sous les auspices de la parenté, à l'intérieur de stratégies familiales et de réseaux familiaux, a été mise en évidence dans plusieurs études. Les preuves s'accumulent selon lesquelles le déplacement de familles entières compterait pour une part non négligeable des migrations au 19^e siècle. Aussi révélé par des phénomènes comme les migrations en chaîne, les migrations temporaires, la cohabitation et les diverses autres formes d'entraide en milieu d'accueil, le déplacement sous les auspices de la parenté rejoint probablement une grande proportion des migrants. Ces études montrent que la famille doit être perçue comme un élément fondamental, jouant un rôle actif dans les grandes transitions économiques et culturelles qui impliquent la migration et l'adaptation à un nouveau milieu. Elle fournit un encadrement puissant qui semble généralement prémunir les migrants de la désorganisation sociale à laquelle on pouvait s'attendre.³

1. Voir par exemple Talcott Parsons, Robert F. Bales, *Family, Socialization and Interaction Process*, New-York, The Free Press, London, Collier-Macmillan Limited, 1955.
2. Voir l'article de A. Gordon Darroch, "Migrants in the Nineteenth-Century: Fugitives or Families in Motion?", *Journal of Family History*, 6 (Fall 1981): 257-277.
3. Voir: en milieu urbain: Michael Anderson, *Family Structure in Nineteenth-Century Lancashire*, London, Cambridge University Press, 1971; Thomas Dublin, *Women at Work. The Transformation of Work and Community in Lowell, Massachusetts, 1826-1860*, New-York, Columbia University Press, 1979; Tamara K. Hareven, *Family Time and Industrial Time, USA*, Cambridge University Press, 1982; en milieu rural: David Gagan, *Hopeful Travellers, Families, Land, and Social Change in Mid-Victorian Peel County, Canada West*, Toronto, University of Toronto Press, 1981; dans le cadre des migrations internationales: Bruce S. Elliott, *Irish Migrants in Canada. A New Approach*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1988, en particulier le chapitre 5; A. Ross McCormack, "Networks among British Immigrants and Accommodation to Canadian Society: Winnipeg, 1900-1914", *Histoire sociale/Social History*, 17, 34 (novembre/November 1984): 357-374; Virginia Yans-McLaughlin, *Family and Community: Italian Immigrants in Buffalo, 1880-1930*, Ithaca, N.-Y., Cornell University Press, 1977.

Dans le contexte plus particulier de l'histoire de la famille au Québec, Léon Gérin nous a laissé des études pionnières, où d'intéressantes descriptions de mouvements migratoires, observés à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, témoignent d'une perception du rôle intense du système de parenté canadien-français dans les modalités migratoires. Mais seule la migration des individus non héritiers (des fils surtout) y fait l'objet d'une véritable tentative d'explication.⁴ Des travaux récents ont, par contre, largement contribué à situer les mouvements migratoires canadiens-français dans le cadre des nouvelles problématiques en histoire de la famille.⁵

Mais ces recherches ont porté sur des mouvements prenant place dans des contextes géographiques non montréalais. Plusieurs ont d'ailleurs porté sur des périodes ultérieures aux décennies concernées par le déclenchement du mouvement migratoire lié à l'urbanisation et à l'industrialisation de la région montréalaise. Le processus par lequel les Canadiens français des milieux ruraux gagnent Montréal en grand nombre, dès le milieu du 19^e siècle, demeure quasi inexploré jusqu'à maintenant. Pourtant, même s'il n'a probablement pas le caractère spectaculaire de l'immigration britannique et de l'"exode" canadien-français vers les États-Unis, ce processus migratoire occupe une place fondamentale dans la croissance de la population de Montréal, métropole du Canada, et mérite d'être étudié.

Des études pionnières soulignent en effet l'ampleur du phénomène. Raoul Blanchard observe un ralentissement de la croissance démographique de la plaine de Montréal, qu'il situe vers 1850, bientôt remplacée par une impressionnante décroissance, s'étendant sur plusieurs décennies. S'il reconnaît dans l'exode vers les États-Unis l'aspect le plus spectaculaire de cette émigration, il identifie Montréal comme second pôle d'attraction pour la population de la plaine.⁶ Les travaux de Jean-Claude Robert corroborent cette conclusion. Selon lui, la part de l'immigration dans la formation de la population montréalaise, très forte entre 1821 et 1840-50, prend un recul certain devant l'arrivée des migrants internes de 1850 à 1871. D'ailleurs la population montréalaise, qui cesse d'être majoritairement francophone en 1831-32, le redevient vers 1865.⁷ La migra-

-
4. Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles et tradition française*, Montréal, Éditions de l'Association canadienne-française (science sociale), 1938, 218 pages. Cet ouvrage rassemble cinq monographies de familles et de milieux agricoles québécois, observés entre 1880 et 1920 (environ). Dans la monographie de l'habitant de St-Justin, seul ce type de migration est évoqué. Or c'est surtout cette monographie que la postérité a retenue, ce qui ajoute de l'importance au problème évoqué.
 5. Hareven, *op. cit.*; Bruno Ramirez et Jean Lamarre, "Du Québec vers les États-Unis: l'étude des lieux d'origine", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35, 3 (hiver 1985): 409-422; voir aussi les travaux de Gérard Bouchard et de ses collaborateurs sur la société saguenayenne.
 6. Raoul Blanchard, *L'Ouest du Canada français. Montréal et sa région*, Montréal, Publications de l'Institut scientifique franco-canadien, Librairie Beauchemin, Ltée, 1953, 1^{ère} partie, chapitre II, pp. 60-88.
 7. Jean-Claude Robert, *Montréal 1821-1871: Aspects de l'urbanisation*, Thèse de doctorat (Histoire), Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1977, chapitre V; voir aussi, du même auteur, "Urbanisation et population: le cas de Montréal en 1861", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35, 4 (mars 1982): 523-535.

tion des Canadiens français vers Montréal dans les décennies 1840-50-60, et donc l'urbanisation au mitan du XIXe siècle, font ainsi partie intégrante de l'expérience de cette population. L'analyse de ce phénomène reste à faire.

La présente étude s'inscrit dans un projet de recherche plus global visant à vérifier l'hypothèse de la présence et du caractère historique d'une structure familiale canadienne-française souple et adaptable, organisée en partie en fonction de la migration et de l'adaptation au nouveau milieu. La migration des Canadiens français vers Montréal au mitan du 19e siècle y sera étudiée à travers une analyse portant à la fois sur le milieu d'origine et sur le milieu d'accueil.⁸ Comme l'exprime si bien Thomas Dublin,⁹ l'avancement des connaissances sur les processus migratoires nécessite maintenant une telle démarche. C'est en mettant en rapport les expériences précédant et suivant la migration qu'on pourra vraiment comprendre la transition.

La réalisation de ce projet est amorcée ici à travers une analyse du milieu d'accueil. C'est au rôle de la parenté dans l'adaptation des migrants de la plaine de Montréal au milieu urbain montréalais (1845-1875), que nous nous sommes d'abord intéressée.¹⁰ Les migrants concernés sont originaires de la rive nord du St-Laurent, dans sa zone recoupant la plaine de Montréal (entre la rivière des Outaouais et Joliette), et sont présents dans trois secteurs contigus des quartiers St-Jacques et St-Louis, situés dans la partie est de Montréal, au recensement de 1861.

Le choix des migrants en provenance *de la rive nord* se justifie par des remarques répétées dans les travaux qui ont abordé la question des migrations internes pour cette période. Peut-être à cause de la nature du système de communication, la rive nord semble avoir été moins touchée que la rive sud par l'exode vers les États-Unis. En conséquence, Montréal semble avoir été une destination quelque peu privilégiée par les gens de la rive nord du St-Laurent.¹¹

Les migrants concernés proviennent d'une zone essentiellement rurale. Cette zone ne comporte pas de centre urbain. Elle est constituée de centres villageois de petite et moyenne importance, et de vastes espaces agricoles. Avant 1861, aucun chemin de fer ne la relie à Montréal. C'est par route et par bateau, pour franchir certains cours d'eau,

8. Nous poursuivons des recherches en ce sens dans le cadre d'une thèse de doctorat en histoire.

9. Thomas Dublin, "Rural-Urban Migrants in Industrial New England: The Case of Lynn, Massachusetts, in the Mid-Nineteenth Century", *Journal of American History*, 73, 3 (December 1986): 623-645; voir aussi Bruno Ramirez et Jean Lamarre, *loc. cit.*

10. Voir la note 1.

11. R. Blanchard, *op. cit.*, pp. 83-85; J.-C. Robert, *op. cit.*, p. 191.

qu'on accède à cette ville. À leur point d'arrivée, ces migrants viennent grossir la population d'une ville en pleine phase d'industrialisation.¹²

Le choix des secteurs retenus au sein de ce milieu d'accueil repose sur un examen détaillé du recensement nominatif de 1861 pour Montréal,¹³ et sur des considérations liées à la problématique qui nous intéresse. Comme l'étude des relations de parenté devait passer par les techniques généalogiques et en raison de la somme du travail que nécessite une telle recherche, nous n'avons voulu retenir qu'une centaine de ménages, privilégiant ainsi le traitement plus complet d'une population restreinte, regroupée sur un espace homogène, à travers une multiplicité relative de sources. Ce choix s'est avéré déterminant. Il a permis de pousser très loin la perception des relations de parenté et d'ouvrir notre analyse à de multiples éléments de leur complexité.

L'observation approfondie d'un milieu d'accueil restreint permet en effet de retracer et d'analyser l'existence d'une migration sous des auspices familiales: migrations de familles, migrations en chaîne, constitution de réseaux de parenté impliquant des migrants en milieu d'accueil. Elle permet aussi de mettre à jour des éléments importants du rôle concret joué par la parenté dans l'adaptation au milieu d'accueil: regroupement dans l'espace (corésidence, voisinage), sociabilité (présence de la parenté aux baptêmes et aux mariages, pratique d'un même métier, liens avec la communauté d'origine). Cette première démarche fournit une preuve tangible de la présence de la parenté des migrants en milieu d'accueil; elle démontre le jeu des mécanismes reliant parenté et migration du point de vue du milieu d'accueil.¹⁴

Cette recherche apporte des éléments nouveaux à notre compréhension des mouvements migratoires des Canadiens français au 19^e siècle. Elle adopte un cadre chronologique, géographique et contextuel au sein duquel les mouvements migratoires

12. Dès la fin des années 1840, l'essor de l'activité industrielle montréalaise se fait remarquer, en particulier le long du canal Lachine. Au cours des années 1850 et 1860, le mouvement d'industrialisation prend véritablement son envol. Pendant ces décennies, une vaste portion de la main-d'oeuvre fait son entrée dans le prolétariat industriel. Dans les métiers traditionnels du bois, dans ceux saisonniers de la construction, dans les industries de la chaussure, du fer, du vêtement, du cigare et du tabac, la majorité des travailleurs (incluant souvent des femmes, surtout célibataires, et des enfants) échangent maintenant leur travail contre un salaire. Les Canadiens français en font largement partie. Pour des synthèses du contexte montréalais de la période étudiée, voir entre autres: Jean-Claude Robert, *op. cit.*, en particulier le chapitre VI; Bettina Bradbury, *The Working Class Family Economy: Montreal 1861-1881*, Thèse de doctorat (Histoire), Montréal, Concordia University, 1984, surtout les pages 39 à 44.

13. Voir plus loin la section portant sur la méthodologie.

14. Bettina Bradbury démontre la persistance de pratiques "rurales", qu'on a trop tendance à considérer comme incompatibles avec la vie urbaine, mais qui témoignent en fait de mécanismes d'adaptation, d'auto-défense devant les précarités du contexte d'industrialisation. Elle perçoit des indices d'une présence active de la parenté, une présence qu'elle laisse entrevoir à certains moments sans que l'orientation de sa recherche et de sa problématique lui permette de pousser plus loin la démonstration et l'analyse de cet élément. B. Bradbury, *op. cit.*, voir en particulier les pages 80-81 et 401-410.

canadiens-français ont été beaucoup trop négligés. En intégrant à l'analyse de cette expérience migratoire les problématiques récentes de l'historiographie internationale sur la famille, elle démontre la prédominance d'une migration de familles, puis la présence active de la parenté au sein d'un milieu d'accueil urbain. Elle indique ainsi l'urgence de dépasser les explications exclusivement fondées sur le départ des fils non héritiers.

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE¹⁵

Le recensement de 1861 comporte une question relative au lieu d'origine; en fait, il s'agit d'indiquer si l'on est né au Bas-Canada, au Haut-Canada ou ailleurs à l'étranger. Mais une bonne partie des répondants ont cru qu'il s'agissait de mentionner sa paroisse d'origine. Cette ambiguïté dans la réponse à la question posée fait du recensement de 1861 un point de départ privilégié pour l'étude des migrations internes vers Montréal.¹⁶ C'est donc au sein de ce recensement qu'est saisie la population migrante pour cette étude. Un examen détaillé de ce recensement a permis d'identifier des zones où les mentions de lieux précis d'origine étaient plus systématiques.

Les 104 ménages¹⁷ de départ comprennent au moins un membre né sur la rive nord du St-Laurent (entre la rivière des Outaouais et Joliette).¹⁸ Ils sont retenus dans trois secteurs du recensement montréalais de 1861: ces trois secteurs sont contigus mais se répartissent en deux quartiers, St-Jacques et St-Louis. L'un de ces secteurs (secteur 24, quartier St-Louis) est choisi en raison de sa particularité quant aux mentions des lieux précis d'origine: pour 98 pour cent des ménages comprenant au moins un membre né au Bas-Canada, on y indique un lieu précis de naissance au Bas-Canada. Les deux autres secteurs (secteurs 13 et 11-1, quartier St-Jacques) sont retenus, à la fois en fonction des proportions de lieux précis mentionnés et à cause de leur proximité avec le premier secteur choisi.

La zone d'accueil ainsi délimitée correspond à l'espace montréalais circonscrit par les rues St-Laurent et Amherst à l'ouest et à l'est, au nord par les limites de la ville (village St-Jean-Baptiste), et au sud par une frontière en escalier empruntant les rues Sherbrooke, St-Denis, Ste-Catherine, Campeau et Laguchetière.

-
15. Les suggestions de Joanne Burgess, qui a accordé une place importante aux relations de parenté dans ses propres recherches sur la communauté montréalaise des artisans du cuir, nous ont été grandement utiles lors de l'élaboration de la méthodologie.
 16. A ce sujet, voir: Jean-Claude Robert, *loc. cit.* et France Gagnon, *op. cit.*, appendice A.
 17. Le groupe de migrants isolé pour cette étude se compose de 254 individus répartis dans 98 fiches de recensement qui regroupent en tout 723 personnes. Généralement, une fiche du recensement de 1861 correspond à un ménage, c'est-à-dire un groupe de personnes partageant une même unité d'habitation. Mais les recensements du XIXe siècle posent des problèmes importants quant à la définition exacte du ménage, du logement, de la maison... Ces problèmes ont été minutieusement examinés (voir la première partie du chapitre III du mémoire concerné). Il suffira ici de mentionner que les corrections qui semblaient appropriées ont été apportées, et que les 98 fiches de recensement correspondent en fait à 104 ménages.
 18. Voir la figure 1; puis le tableau 1 pour une répartition des migrants selon leur origine géographique précise.

Tableau I
Paroisses d'origine du groupe étudié de migrants^a

Paroisses	Année d'ouverture des registres	Individus		Ménages correspondants ^b	
		No	%	No	%
Ste-Anne-des-Plaines	1788	37	(14,6)	18	(18,4)
St-Janvier ^c	1846	36	(14,2)	14	(14,3)
Ste-Thérèse	1789	6	(2,4)	6	(6,1)
St-Jérôme	1837	4	(1,6)	3	(3,1)
Terrebonne	1727	29	(11,4)	17	(17,3)
St-Lin ^d	1835	29	(11,4)	6	(6,1)
Lachenaie	1683	15	(5,9)	7	(7,1)
L'Assomption	1724	10	(3,9)	10	(10,2)
Repentigny	1669	13	(5,1)	5	(5,1)
St-Roch-de-L'Achigan	1787	10	(3,9)	7	(7,1)
St-Esprit	1810	9	(3,5)	5	(5,1)
St-Jacques-de-L'Achigan	1774	14	(5,5)	7	(7,1)
Mascouche	1761	3	(1,2)	3	(3,1)
St-Liguori	1848	2	(0,8)	1	(1,0)
St-Eustache	1768	13	(5,1)	8	(8,2)
St-Benoît	1799	8	(3,1)	3	(3,1)
St-Augustin	1838	6	(2,4)	1	(1,0)
Lavaltrie	1716	4	(1,6)	3	(3,1)
Ste-Scholastique	1825	4	(1,6)	4	(4,1)
St-Hermas	1837	1	(0,4)	1	(1,0)
St-Sulpice	1706	1	(0,4)	1	(1,0)
Total		254	(100,0)		

NOTES

a Les lieux précis mentionnés dans le recensement ont été corrigés selon l'année de la naissance, quand la paroisse mentionnée a été détachée d'une autre paroisse à une période subséquente. Exemple: deux personnes supposément nées à Ste-Scholastique ont plus de 36 ans. En fait, elles seraient donc nées à St-Eustache, paroisse de laquelle un territoire a été détaché pour former Ste-Scholastique en 1825. Dans ce tableau, ces deux personnes ont donc été classées à St-Eustache. Dans le cas des paroisses de St-Lin et de St-Janvier, le reclassement n'a pu être effectué parce que deux possibilités se présentaient. Le territoire formant St-Janvier a été détaché des paroisses de St-Jérôme et de Ste-Thérèse; quant au territoire de St-Lin, il a été détaché des paroisses de Lachenaie et de L'Assomption.

b Nombre de ménages (c'est-à-dire, ici fiches de recensements) dans lesquels sont répartis les migrants originaires de chaque paroisse et pourcentage calculé sur le total de 98 ménages.

c Six personnes supposément nées à St-Janvier ont entre 16 et 24 ans et seraient donc nées soit à Ste-Thérèse ou à St-Jérôme; 17 ont 25 ans ou plus et seraient donc nées soit à Ste-Thérèse ou à Ste-Anne-des-Plaines.

d Quatre personnes supposément nées à St-Lin ont plus de 26 ans et seraient donc nées soit à L'Assomption ou à Lachenaie.

Sources: Recensement nominatif de 1861; Hormisdas Magnan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabasca P.Q., L'imprimerie d'Arthabasca Inc., 1925, 738 pages.

Partant de cette centaine de ménages, la recherche s'oriente vers les registres d'état civil montréalais. La première étape vise à retracer les actes de mariage, baptême et sépulture des membres de ces ménages de migrants sur toute la période, en milieu d'accueil. Ainsi, certains éléments des relations de parenté peuvent être perçus: identification des liens de parenté au premier degré entre les migrants, de la présence de la parenté en milieu d'accueil, aux baptêmes et aux mariages touchant les familles de migrants.

Le fichier Loïselle¹⁹ est ensuite utilisé, d'abord pour retrouver les mariages de migrants qui ont eu lieu avant le déplacement vers Montréal, puis pour une recherche plus poussée retraçant les mariages des parents et des grands-parents de chacun des époux migrants.²⁰ Cette démarche permet d'aller beaucoup plus loin dans l'analyse des relations de parenté: identification des liens de parenté plus complexes englobant le cousinage; accumulation d'informations sur la répartition géographique de la famille par l'identification rapide des oncles, tantes, frères et soeurs des époux migrants, de leur conjoint et du lieu de leur mariage; utilisation de l'ensemble de ces informations pour vérifier la présence de membres de la parenté à Montréal avant l'arrivée des migrants du groupe de départ;²¹ identification plus large de la parenté présente aux baptêmes et aux mariages à travers une meilleure connaissance des liens de parenté.²²

Globalement, l'utilisation de l'ensemble de ces techniques révèle les réalités suivantes. La migration de familles est de loin la plus courante. Résultant de nombreuses émigrations en chaîne, la présence de la parenté en milieu d'accueil s'avère intense. La parenté constitue ainsi une ressource potentiellement disponible, apte à présider à l'adaptation des nouveaux venus. Son rôle se manifeste à l'intérieur de la coresidence, surtout à travers l'intégration d'*individus* migrants au sein des ménages apparentés ou entretenant des liens avec la parenté. Dans l'espace qui s'élargit pour englober le voisinage, les relations de parenté semblent par ailleurs très importantes. Lors des mariages de migrants ayant lieu en milieu d'accueil et lors des baptêmes des enfants nés à Montréal de parents migrants, la parenté joue un rôle de premier plan. Des indices démontrent que la parenté demeurée en milieu d'origine continue d'entretenir des liens avec les migrants, motivant parfois certains retours. Finalement, l'incidence des liens de parenté sur les métiers adoptés paraît s'imposer.

19. Antonin Loïselle (Père), *Fichier Loïselle des mariages*. Ce fichier couvre environ 400 paroisses de la province de Québec pour des périodes variées. Il s'agit d'un document microfilmé, accompagné d'une liste des paroisses pour lesquelles un dépouillement a été effectué et des périodes respectives couvertes par ce dépouillement.

20. Cette 2^{ème} étape de la recherche n'a pu être accomplie que pour environ 80 pour cent des ménages de départ.

21. Ce qui a été fait à l'aide d'un répertoire des mariages de la paroisse Notre-Dame de Montréal allant jusqu'en 1850, et fournissant les noms des parents des époux.

22. Dans le but d'analyser aussi, toujours en rapport avec les relations de parenté, le voisinage et l'évolution de la structure des ménages, d'autres sources ont également été utilisées: recensement de 1871, *directories*, et rôles d'évaluation.

LES LIENS ENTRE PARENTÉ ET MIGRATION

L'existence d'une infrastructure familiale, et dans une moindre mesure, communautaire, potentiellement susceptible d'avoir fourni les ressources nécessaires à l'adaptation des nouveaux venus au milieu d'accueil montréalais, s'impose d'abord. Des liens importants ont été perçus entre le statut de migrant et l'appartenance en milieu d'accueil à une famille: premièrement à une famille nucléaire migrante, et deuxièmement, à un ensemble familial plus étendu qui manifeste sa présence par les migrations en chaîne, et la constitution de réseaux de parenté en milieu d'accueil. Ce premier ensemble de résultats contribue à redresser radicalement l'image trop souvent évoquée d'une cohorte d'individus, qu'on présume être essentiellement des hommes, esseulés et déracinés dans le mouvement migratoire.²³

Une première ventilation, selon l'âge et le sexe, des individus composant le groupe de migrants, tels qu'ils se présentent au recensement de 1861, révèle d'abord leur jeunesse (voir le tableau II): ils ont 28,8 ans d'âge moyen, 27 ans d'âge médian. Ce résultat n'a rien de surprenant. Dans la littérature sur les migrations au XIXe siècle, on fait abondamment référence à la jeunesse de la population migrante. C'est généralement en bonne partie sur la base de cette donnée que plusieurs auteurs évoquent l'image d'un mouvement d'individus isolés. On observe ensuite la répartition *égale* des migrants selon les sexes.

Tableau II
Répartition des migrants selon l'âge et le sexe

	Hommes	Femmes	Total	
			No	%
15 ans et moins	30	29	59	23,2
16 à 20 ans	16	19	35	13,8
21 à 30 ans	29	24	53	20,9
31 à 40 ans	19	25	44	17,3
41 à 50 ans	19	21	40	15,7
51 à 60 ans	7	8	15	5,9
61 à 70 ans	5	1	6	2,4
71 ans et plus	2	0	2	0,8
Total	127	127	254	100,0
	(50%)	(50%)	(100%)	

Source: Recensement nominatif de 1861.

23. Cette image se retrouve entre autres dans les travaux de Stephan Thernstrom: *Poverty and Progress: Social Mobility in a Nineteenth Century City*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1964; et du même auteur, "Urbanization, Migration and Social Mobility in Late 19th Century America", B.J. Bernstein (ed.), *Towards a New Past. Dissenting Essays in American History*, New-York, Pantheon Books, 2nd edition, 1968, pp. 158-174. On la retrouve également dans l'ouvrage de Michael Katz sur Hamilton: *The People of Hamilton, Canada West: Family and Class in a Mid-Nineteenth Century City*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1975, voir en particulier les pages 123 à 133. Gordon Darroch (*loc. cit.*) a dressé un bilan historiographique intéressant où il évoquait cette thèse et sa remise en question.

PARENTÉ ET MIGRATIONS DES CANADIENS FRANÇAIS À MONTRÉAL

Une analyse basée à la fois sur le recensement de 1861 et sur les actes de mariage révèle une autre image. Cette analyse permet d'identifier le type de migration de chacun des migrants, selon son appartenance à un noyau familial²⁴ migrant ou son isolement par rapport à un tel groupement. On peut ainsi affirmer que, pour la moitié des individus migrants, la migration s'est effectuée avant le mariage, mais s'est accompagnée du déplacement des parents, et des frères et soeurs (s'il y a lieu) (voir tableau III; catégorie: célibataire avec famille).

Cette situation est généralement révélée par le recensement de 1861, quand les migrants, encore célibataires au moment de ce recensement, y sont présents au sein d'une famille dont un ou plusieurs enfants, y compris le migrant concerné, sont nés à l'extérieur de Montréal. Dans le cas des migrants mariés à Montréal avant 1861, c'est l'acte de mariage qui la révèle. C'est le lieu de résidence des parents, au moment du mariage de leur fils migrant ou de leur fille migrante, qui permet l'identification du type de migration de ce(tte) dernier(ère). Les parents étant déclarés résidents de Montréal, on en conclut que l'individu concerné a migré en leur compagnie. À l'inverse, les parents résidant encore en milieu d'origine, on en conclut que l'individu concerné a migré "seul", c'est-à-dire sans ses parents (tableau III; catégorie: célibataire "seul").

En fait, le phénomène de la migration familiale (famille nucléaire migrante) rejoint, au minimum²⁵, plus des trois quarts des migrants. Aux enfants qui ont migré avec leurs parents, il faut ajouter ces derniers (tableau III; catégorie: couple avec famille); il faut aussi ajouter les individus qui se sont déplacés au sein d'un couple migrant sans enfant (tableau III; catégorie: couple).

Finalement, seuls les individus célibataires migrant sans leurs parents (tableau III; catégorie: célibataire "seul"), qui ne représentent que 13 pour cent du total, sont susceptibles de s'être déplacés isolément. Mais des indices semblent souvent indiquer que leur isolement n'est qu'illusoire. Ils sont, par exemple, présents au recensement de 1861 au sein du même ménage qu'un frère, une soeur ou un cousin, ou encore un individu extérieur à la parenté mais issu de la même paroisse d'origine, ce qui laisse supposer une migration commune. Mais qu'ils aient migré seuls ou ainsi accompagnés, ils ont de toutes façons été précédés de membres de la parenté dans la moitié des cas. Dans un autre quart des cas, des membres de la parenté sont présents à Montréal autour du moment de leur migration.

Ce phénomène, que constitue la présence de la parenté en milieu d'accueil avant la migration des individus concernés, se remarque aussi chez l'ensemble des migrants. Les proportions sont un peu plus faibles, mais également très significatives. Il semble évident

24. Noyau familial = un couple ou une partie d'un couple (veuf ou veuve) avec ou sans enfant.

25. Il faut considérer que les individus migrants pour lesquels le type de migration ne peut être identifié (11 pour cent du total) se répartissent probablement à peu près proportionnellement au sein des autres catégories.

que ces migrants ont également été suivis par d'autres membres de leur parenté.²⁶ Ayant été précédés en milieu d'accueil dans la moitié des cas ou plus, et suivis dans une bonne proportion, par des membres de leur parenté, les migrants du groupe étudié font largement partie de chaînes migratoires.

Tableau III
Moment de la migration^a et type de migration
(classement par individu migrant)

	1810-1829	1830-1839	1840-1849	1850-1861	Total	
					No	%
Couple	0	2	3	18	23	9,1
Couple avec famille	1	1	7	35	44	17,3
Célibataire "seul"	1	2	9	21	33	13,0
Célibataire avec famille	3	5	23	95	126	49,6
Inconnu ^b	1	0	0	27	28	11,0
Total	6	10	42	196	254	100,0
	2,4%	3,9%	16,5%	77,2%	100,0%	

NOTES

a L'année où le migrant est remarqué pour la première fois à Montréal dans les sources observées est identifiée comme le "moment de la migration". Celui-ci est sûrement ultérieur, dans plusieurs cas, au moment réel de la migration, car un migrant peut être à Montréal depuis quelques temps avant que l'un des événements observés le concerne.

b Migrants pour lesquels le recensement ne permet pas l'identification du type de migration et dont le mariage n'a pas été retrouvé.

Sources: Recensement nominatif de 1861; registres d'état civil de la paroisse Notre-dame de Montréal.

Ces migrations de familles et migrations en chaîne aboutissent inévitablement à la constitution de réseaux de parenté en milieu d'accueil. Ceux qui se forment au sein du groupe de ménages étudiés, tels qu'ils apparaissent en 1861, ont été reconstitués avec le plus de précision possible.²⁷ Un peu plus de 40% des ménages se sont ainsi avérés non pas isolés, mais reliés à au moins un autre ménage du groupe étudié par des liens de parenté. En tout, cela représente 13 réseaux de parenté.²⁸

26. Mais à ce niveau, il n'est pas possible d'obtenir de chiffres précis. Le répertoire des mariages utilisé pour identifier la présence de la parenté précédant l'arrivée des migrants concernés s'arrête en 1850. Après, on dispose toujours d'index des mariages mais ceux-ci ne fournissent pas les noms des parents des époux, ce qui ne permet pas d'identifier la parenté. A plusieurs reprises, nous avons pu constater que des membres de la parenté avaient suivi, mais les sources consultées ne fournissent pas de base solide pour établir des données précises. Pour cette partie de la méthodologie, revoir les notes 20 et 21.
27. Comme de raison, les réseaux identifiés se retrouvent surtout au sein des 80 pour cent des ménages qui ont fait l'objet de recherches plus poussées. Voir la note 20.
28. On a pu reconstituer six réseaux regroupant chacun deux ménages; trois réseaux regroupant chacun trois ménages; un réseau en comptant quatre; un réseau en comptant cinq; un en comptant six; et finalement un dernier réseau en comptant sept. Cela représente en tout 13 réseaux de parenté regroupant 43 ménages.

L'exemple du réseau de parenté gravitant autour des Roture dit Bélisle, originaires de la zone Terrebonne — Ste-Anne-des-Plaines — St-Jérôme — St-Janvier — Ste-Thérèse, illustre assez bien la richesse et la complexité qui caractérisent les liens parenté-migration (voir figure 2). Dans les années 1840, au moins deux enfants de Etienne Roture dit Bélisle et Marie Renaud émigrent à Montréal avec leurs familles respectives.

En 1845 l'un d'eux, François époux de Josephte Messier dit St-François, alors tous deux résidents de Montréal, y marie sa fille Louise à Olivier Labelle. En 1849, c'est au tour de sa soeur, Archange épouse de Jacques Martin dit Versailles, également tous deux résidents de Montréal, d'y marier sa fille, Esther Martin dit Versailles, à Jean-Baptiste Guenette originaire de St-Jérôme. Ces deux nouveaux couples sont à l'origine de deux ménages distincts retrouvés dans le secteur 24 du quartier St-Louis au recensement de 1861.

Au début des années 1850, la présence d'un autre maillon de la chaîne se manifeste à Montréal. Josephte Pinault dit Deschâtelets, qui avait épousé en premières noces Louis Roture dit Bélisle, fils d'Antoine Roture dit Bélisle et de Marie Papineau, et petit-fils d'Etienne Roture dit Bélisle et Marie Renaud, s'est remariée à Antoine Hogue à St-Janvier en 1851. A partir de 1852 (baptême de leur premier enfant), ce couple est présent à Montréal. Leur arrivée a donc lieu approximativement sept ans après celle de l'oncle, de la tante et des cousines du premier mari de Josephte Pinault dit Deschâtelets.

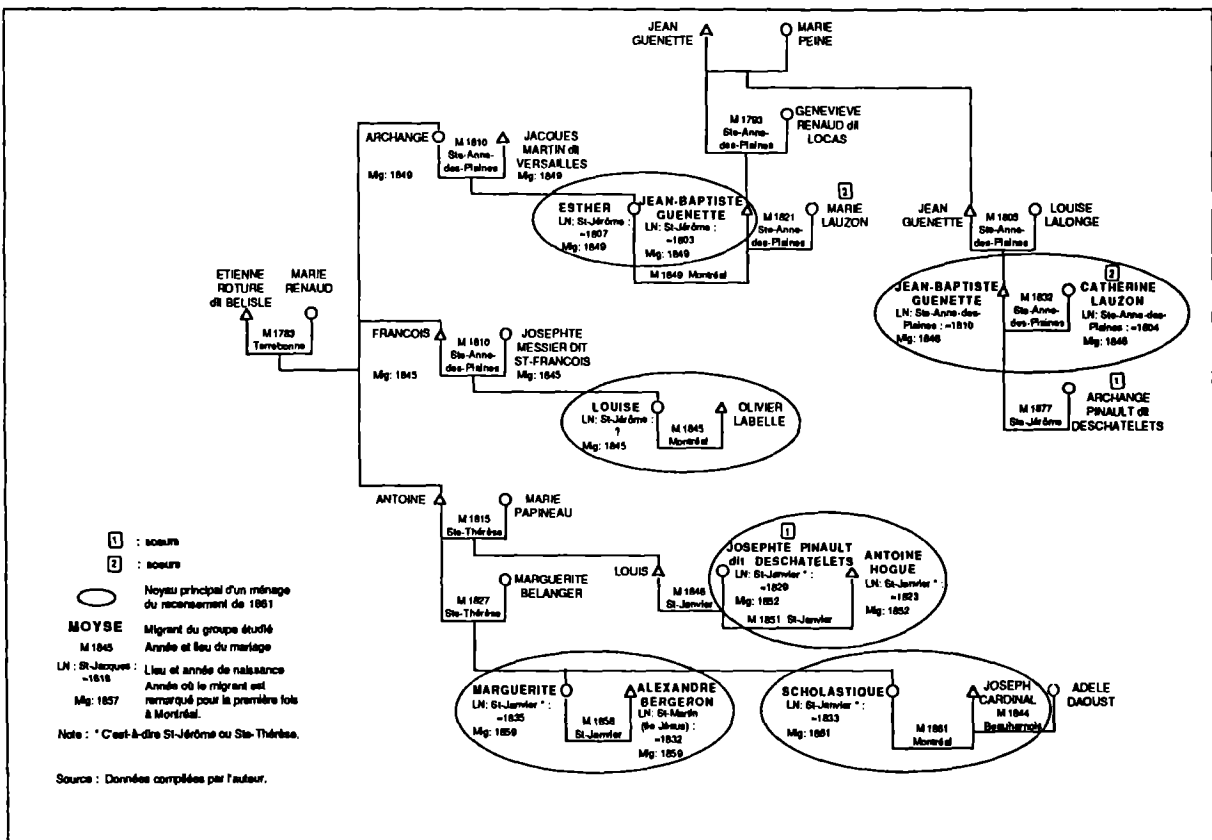
Vers la fin des années 1850, c'est au tour de deux filles du second mariage d'Antoine Roture dit Bélisle (veuf de Marie Papineau) avec Marguerite Bélanger, de manifester leur présence à Montréal, alors que leurs parents résident encore à St-Janvier. La première, Marguerite Roture dit Bélisle, qui avait contracté mariage avec Alexandre Bergeron à St-Janvier en 1858, fait baptiser son premier enfant à Montréal en 1859. En 1861, c'est au tour de sa soeur Scholastique de contracter mariage, mais à Montréal, avec Joseph Cardinal. Nous sommes maintenant en présence de cinq ménages distincts au recensement de 1861, qui s'avèrent finalement étroitement reliés entre eux.

À ce réseau, déjà complexe, viennent s'ajouter deux autres ménages. On retrouve tout d'abord celui d'un second Jean-Baptiste Guenette, parent avec le premier (son père était le demi-frère du premier), qui avait épousé la soeur de la première épouse de celui-ci à Ste-Anne-des-Plaines en 1832. Ce couple est lui aussi présent à Montréal dès les années 1840. La situation se complique encore quand ce deuxième Jean-Baptiste Guenette épouse en secondes noces Archange Pinault dit Deschâtelets, soeur de Josephte Pinault dit Deschâtelets, à St-Jérôme en 1877.

Le dernier ménage²⁹ à se raccrocher à cette configuration est celui de Louis Bissonnette, dont la soeur Adeline et son mari François St-Aubin (avec leurs enfants) se retrouvent sur la même fiche de recensement que le deuxième Jean-Baptiste Guenette (alors marié à Catherine Lauzon). Le lien qui s'établit ici pourrait être un lien de type

29. Recensement nominatif de 1861, folio 12946, secteur 24, quartier St-Louis. Ce ménage n'a pas été représenté sur la figure correspondant à ce réseau pour ne pas trop compliquer celle-ci.

Figure 2
Réseau de parenté gravitant autour des Roture dit Bélisle



communautaire, puisque l'épouse de Louis Bissonnette, Marguerite Corbeil, est originaire de Terrebonne, donc de la même zone que Jean-Baptiste Guenette et Catherine Lauzon, avec qui sa belle-soeur entretient des rapports étroits dans l'espace.

Par son ampleur,³⁰ ce réseau illustre à lui seul une bonne partie des phénomènes qui ont pu être observés dans cette étude. On y décèle la présence de la parenté en milieu d'accueil au moment de l'arrivée à Montréal de la plupart des membres de ce réseau. On y remarque un maintien des liens avec la communauté d'origine et/ou des relations en milieu d'accueil en partie basé sur les liens avec des individus et familles d'une même zone d'origine: hypothèse suggérée par le mariage à Montréal de Jean-Baptiste Guenette et Esther Martin dit Versailles, tous deux originaires de la même zone, et par la proximité dans l'espace entre le couple Jean-Baptiste Guenette/Catherine Lauzon et la famille de la belle-soeur de Marguerite Corbeil. Le remariage de l'autre Jean-Baptiste Guenette (veuf de Catherine Lauzon) avec Archange Pinault dit Deschâtelets à St-Jérôme en 1877 indique probablement un mouvement de retour vers la communauté d'origine.

Sans être aussi ramifiés, les réseaux regroupant de trois à six ménages recouvrent sensiblement les mêmes phénomènes. En dépit du faible nombre de réseaux complexes (plus de deux ménages reliés ensemble), ceux-ci rassemblent deux fois plus de ménages que les configurations plus simples. Avec presque la moitié des ménages qui s'avèrent non pas isolés mais reliés à au moins un autre ménage, il est possible de conclure à des liens de parenté relativement serrés au sein de la population de migrants identifiés pour cette étude.

Mais pour apprécier ces résultats le plus justement possible, il faut réaliser qu'ils représentent un minimum des liens qui ont pu exister dans la réalité. Même en effectuant une recherche quasi complète, la reconstitution de certaines lignées n'a pu être réalisée vu l'impossibilité de repérer certains mariages. Par ailleurs, certains liens peuvent s'avérer importants tout en étant difficiles à percevoir.

Des liens peuvent en effet s'établir par les beaux-frères et les belles-soeurs des migrants concernés. Mais les liens de parenté sont presque impossibles à percevoir sans représentation graphique, et celle-ci nécessite une certaine simplification de la réalité. Le nombre de lignées qu'il est possible de faire intervenir dans un schéma est limité. Par conséquent, les liens qui s'établissent entre deux ménages par les alliances contractées par les frères et soeurs des migrants étudiés ne sont perçus qu'exceptionnellement ici. Cependant, il est probable qu'ils aient pu être importants dans la réalité.

Finalement, les ménages qui semblent isolés par rapport à l'ensemble des ménages retenus pour cette étude sont probablement reliés, dans une bonne proportion des cas, à d'autres ménages montréalais de migrants qui ne font pas partie du groupe retenu, (parce qu'ils sont situés ailleurs dans Montréal ou parce que les lieux précis d'origine de leurs membres n'ont pas été notés) au recensement de 1861.

30. Il réunit 7 ménages, comprenant 11 migrants provenant de la zone d'origine retenue, retrouvés dans les districts choisis du recensement montréalais de 1861.

Ainsi, il est prouvé que statistiquement jeune et célibataire, le migrant typique est néanmoins généralement intégré à une famille migrante au moment de son arrivée à Montréal. Une fois sur deux, des membres de sa parenté l'ont probablement précédé en milieu d'accueil. D'autres membres de sa parenté l'ont sûrement suivi, même si ce phénomène est difficile à démontrer. La constitution de réseaux, réunissant presque la moitié (42,3%) de l'ensemble des ménages observés, a résulté de ces mouvements.

Voilà qui démontre à quel point la parenté, comme ressource potentiellement apte à jouer un rôle dans l'adaptation des nouveaux venus au milieu d'accueil, est présente. Quoique les indices de son existence soient plus épars, moins clairement visibles, la communauté d'origine semble également s'affirmer comme point de référence en milieu d'accueil.

La perception d'un premier élément des manifestations concrètes du rôle de la parenté en milieu d'accueil découle rapidement de l'analyse qui précède. Une telle concentration de la parenté sur un même territoire relativement restreint témoigne d'une proximité dans l'espace qui traduit clairement la possibilité de contacts.

RELATIONS DE PARENTÉ PERCEPTIBLES DANS L'ESPACE

La cohabitation entre parents constitue un premier type de manifestation concrète d'une relation de parenté qui s'établit en rapport avec l'espace. On remarque deux fois plus de cas de cohabitation entre deux ou plus de deux familles au sein des ménages de migrants qu'au sein des ménages étudiés par Bettina Bradbury pour 1861: 20 pour cent de familles comparativement à 9 pour cent dans les quartiers St-Jacques et Ste-Anne (voir tableau IV).³¹ Les familles partageant un même logement sont généralement apparentées l'une à l'autre. Cependant, les cas de cohabitation entre deux familles apparentées et récemment arrivées s'avèrent peu nombreux. Le cas typique de cohabitation implique une famille migrante où l'un des enfants, marié et ayant souvent déjà famille à charge, réside encore avec ses parents, frères et soeurs.

cas où la famille joue clairement un rôle dans l'adaptation des migrants au nouveau milieu à travers l'intégration dans le ménage sont ceux qui impliquent des individus qui se sont déplacés seuls, du moins en apparence: ils sont alors souvent

31. Comme cela a déjà été mentionné (voir la note 17), l'identification du ménage (groupe de personnes partageant un même espace d'habitation) dans les recensements manuscrits du XIXe siècle pose des problèmes importants. C'est à Gilles Lauzon que revient le mérite de les avoir analysés avec soin. Ses recherches sur le village St-Augustin, situé aux abords de Montréal, démontrent que la cohabitation de deux familles ou plus est un phénomène probablement beaucoup moins répandu qu'on ne l'a cru jusqu'à maintenant. Sur la base de ces résultats, nous n'avons conclu à la cohabitation que dans les cas très évidents (voir F. Gagnon, *op. cit.*). La différence entre nos résultats et ceux de Bettina Bradbury semble encore plus significative, si l'on considère le fait que nous avons retenu une méthodologie qui devrait avoir conduit à réduire le nombre de cas de cohabitation. Gilles Lauzon, *Habiter un nouveau quartier ouvrier de la banlieue de Montréal: village St-Augustin (municipalité de St-Henri): 1855-1881*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 1986, voir chapitre 3.

Tableau IV
Comparaison entre la structure des ménages parmi les familles de migrants
et les familles des quartiers Ste-Anne et St-Jacques en 1861^a

	Familles de migrants ^b		Familles des quartiers Ste-Anne et St-Jacques ^c	
	No	%	No	%
I- Personne seule	1 ^d	0,9		
II- Famille simple^e	64	59,8	330	73,2
Aucun individu supplémentaire	48	(44,9)	240	(53,2)
Avec pensionnaire(s)	12	(11,2)	79	(17,6)
Avec domestique (s)	3	(2,8)	11	(2,4)
Avec une orpheline ^f	1	(0,9)		
III- Famille étendue^g	20	18,7	80	17,8
Aucun individu supplémentaire	15	(14,0)	59	(13,2)
Avec pensionnaire(s)	1	(0,9)	17	(3,8)
Avec domestique(s)	2	(1,9)	4	(0,8)
Avec apprenti(s)	2	(1,9)		
IV- Familles partageant leur logement avec au moins une autre famille	22 ^h	20,6	41	9,0
Aucun individu supplémentaire	18	(16,9)	16	(3,6)
Avec pensionnaires(s)	2	(1,9)	24	(5,2)
Avec domestique	1	(0,9)	1	(0,2)
Avec un individu apparenté	1	(0,9)		
Total	107	100,0	451	100,0

NOTES

a La famille, et non le ménage, est ici l'unité de base (un ménage peut parfois contenir plus d'une famille).

b Il s'agit de toutes les familles où il y a des migrants.

c D'après les données fournies par B. Bradbury, *op. cit.*, p. 387, tableau 5.10. Il s'agit des familles dont le chef est un homme et déclare une occupation. Les pourcentages évoqués ici sont des moyennes qui ont été calculées d'après les résultats fournis pour chaque groupe socio-professionnel.

d Il s'agit d'une veuve, migrante, habitant apparemment seule en 1861.

e Un seul noyau familial, c'est-à-dire un couple; ou un couple et ses enfants; ou un veuf (ou une veuve) avec ses enfants.

f Ainsi désignée dans le recensement.

g Famille augmentée par la présence d'*individus* apparentés *mais ne formant pas un autre noyau familial*.

h Dont 18 (16,8% du total) partagent leur logement avec une ou deux autres familles apparentées. La même information n'est par disponible pour les familles des quartiers Ste-Anne et St-Jacques.

intégrés à la famille de l'oncle, du frère, etc... déjà installée à Montréal, ou encore au sein d'une famille d'accueil connue de la parenté.

Au niveau plus large des relations de parenté dans l'espace circonscrit par le voisinage, les données du recensement de 1861 et des *directories* de 1860 et 1861 nous

apprennent que le tiers des ménages qui ont pu être localisés³² sont impliqués dans des situations de voisinage immédiat. Le voisinage semble répondre aussi à d'autres impératifs que ceux dictés par les liens de parenté, puisqu'une origine géographique commune rassemble aussi les migrants. Plus de la moitié des ménages, dont la situation précise est connue, partagent avec au moins un autre ménage non apparenté, situé sur la même rue, une origine commune.

On remarque un desserrement des relations de voisinage entre les ménages membres des réseaux de 1861, retrouvés en 1871. Leur répartition est beaucoup plus éclatée. Le voisinage lié aux origines communes est également moins intense.³³ Ce relâchement est toutefois compensé par les liens étroits que maintiennent entre eux les ménages issus d'une même famille nucléaire migrante. Chez les 27 ménages du recensement de 1861 qui se divisent pour former chacun deux ou plus de deux ménages distincts en 1871, le voisinage est intense. C'est un phénomène qu'il est possible de relier à la cohabitation relativement forte de plusieurs noyaux familiaux apparentés, tendance qui se maintient en 1871. Conjugant les deux phénomènes, on peut émettre l'hypothèse d'une tendance à maintenir des traditions probablement fréquentes en milieu rural, en réunissant l'ensemble de la famille sur le territoire le plus restreint possible.³⁴

Si l'examen des relations de parenté dans l'espace permet de supposer l'existence de rapports importants, l'analyse de la rencontre entre parenté et sociabilité, sûrement pas étrangère à la notion d'espace, en évoque la réalité.

PARENTÉ ET SOCIABILITÉ

La sociabilité³⁵ est un phénomène complexe et ce, à toute époque. Ce n'est pas une réalité facile à appréhender, à plus forte raison quand on ne peut disposer d'aucun témoignage direct de la part de la population étudiée. Malgré les limites importantes imposées par les sources disponibles, les données fournies par les registres d'état civil révèlent une partie de cette réalité, à travers les rapports entre parenté et sociabilité qu'elles traduisent.

Les indices susceptibles de révéler un aspect ou l'autre des rapports entre parents que contiennent ces sources sont: le choix du parrain et de la marraine au baptême, le choix du témoin au mariage, les mouvements de retour vers le milieu d'origine révélés par les mariages, l'origine et le métier des conjoints choisis. Les réalités évoquées par ces indices sont associées à des composantes de la sociabilité de l'époque, abordée ici dans sa rencontre avec la parenté.

32. 71 pour cent du total des ménages ont pu être localisés.

33. Il est certain que tous les migrants qui ont pu se rajouter au groupe de départ entre 1861 et 1871 échappent à ces calculs.

34. Ne disposant toutefois d'aucune donnée comparable pour l'ensemble de la population montréalaise de l'époque, on ne peut conclure définitivement à une particularité des migrants à ce niveau.

35. Il s'agit évidemment ici de la sociabilité informelle, non organisée.

Cette analyse ne reflète qu'un fragment des réalités liées à la complexité des interactions entre parenté et sociabilité. La parenté présente aux baptêmes des enfants et aux mariages est sans doute plus nombreuse, mais les noms et, dans la mesure du possible, les signatures de quelques individus seulement apparaissent sur l'acte de mariage et sur l'acte de baptême: parrain, marraine sur l'acte de baptême, trois témoins³⁶ tout au plus sur l'acte de mariage.³⁷ Le choix du parrain, de la marraine ou du témoin au sein de la parenté n'est pas *nécessairement* un signe de fréquentations intenses et assidues. D'autre part, des dimensions importantes de la sociabilité entre parents sont sans aucun doute vécues à l'extérieur des deux événements observés ici: aide matérielle, aide morale, loisirs en commun, etc...

Toutes ces limites semblent indiquer que les documents utilisés ne permettent qu'une pâle évocation de la richesse et de la complexité des rapports entre parents. Ils représentent toutefois des traces uniques³⁸ de l'existence de la majorité de ces individus et de ces familles depuis longtemps disparus. Leur présence à travers les documents religieux rédigés par le prêtre lors des grands événements de la vie est un témoignage à ne pas négliger, à défaut de pouvoir utiliser ou de disposer d'autres sources.

Tous les baptêmes des enfants nés à Montréal dont au moins un parent, sinon les deux, fait partie de la population migrante retenue ont été recueillis. Le choix des parrains et marraines se fait très généralement au sein de la parenté (72 pour cent). Dans un peu plus de la moitié des cas, il s'agit de la parenté des migrants originaires de la zone concernée. Quant à l'identité du témoin pour l'époux migrant marié à Montréal, donc après la migration: dans presque 80 pour cent des cas, il est choisi au sein de la parenté.

C'est donc dire que les migrants ont largement pu avoir recours à des membres de leur parenté, pour remplir auprès d'eux les fonctions inhérentes aux grands événements qui ont marqué leur vie familiale. La parenté la plus proche est généralement favorisée, même quand des membres de la parenté plus éloignée sont présents en milieu d'accueil. Mais quand cette parenté plus éloignée est la seule disponible, on y a largement recours.

Lors de la cueillette des données, deux éléments susceptibles de révéler l'existence d'un maintien des liens entre milieu d'origine et milieu d'accueil ont été perçus. Premièrement, le choix en milieu d'accueil d'un conjoint provenant de la même paroisse

-
36. Un témoin pour l'époux, un pour l'épouse et un troisième témoin "neutre" extérieur à la famille, généralement un bedeau assigné à cette tâche. Il est certain que dans la majorité des cas, les parents et amis présents sont plus nombreux. Sur les contrats de mariage, les noms et signatures apparaissent en plus grand nombre. Nous exploiterons probablement cette source plus tard.
 37. Les actes de sépulture ne peuvent se prêter à la même analyse que ceux des mariages et des baptêmes, étant donné la nature des registres paroissiaux catholiques montréalais pour la période étudiée. Ils ne renferment toujours que les noms de deux témoins extérieurs à la famille: ce sont toujours à peu près les mêmes noms qui reviennent, fort probablement ceux de deux bedeaux assignés à cette tâche et généralement incapables de signer.
 38. Les recensements constituent la seule autre source révélant l'existence de ces individus et de ces familles. Mais les possibilités d'utilisation de cette source sont très limitées concernant les phénomènes qu'on tente ici de percevoir.

ou de la même zone d'origine paraît atteindre des proportions intéressantes. Deuxièmement, certains mouvements de retour vers le milieu d'origine, après une présence plus ou moins prolongée à Montréal, sont clairement révélés par la recherche au niveau des mariages. Ces deux phénomènes sont susceptibles de révéler une réalité intéressante concernant les modalités migratoires.

Les réseaux de parenté, ancrés sur un territoire qui peut comprendre plusieurs paroisses, formant ce qu'on peut appeler une "zone" relativement homogène, atteignent souvent des niveaux élevés de complexité. Dans ce contexte, le maintien des liens avec le milieu d'origine est enchevêtré aux contacts conservés avec la parenté demeurée en milieu d'origine. Ce maintien des liens est sans doute plus fréquent et facilité quand les fragments importants de la parenté sont effectivement restés en milieu d'origine. Cette parenté demeurée en milieu d'origine est elle aussi susceptible de jouer un rôle dans l'adaptation des migrants à leur nouvel environnement. Par ailleurs, ce maintien des liens ferait intégralement partie de l'infrastructure apte à permettre et à faciliter le déplacement vers Montréal d'autres migrants et, par là, la régénération continue des phénomènes observés.

En 1849, Jean-Baptiste Guenette et Esther Martin dit Versailles se marient à Montréal. Ils sont tous deux nés à St-Jérôme et leur migration semble assez récente. Une proportion substantielle (14 pour cent) des migrants du groupe de départ, mariés à Montréal, ont ainsi épousé en ce lieu un autre migrant provenant de la même paroisse ou de la même zone d'origine³⁹ qu'eux. En fait, ce qui permet d'identifier ce type de mariage, dans le cas où l'un des époux n'est pas membre du groupe de départ, c'est le lieu de résidence des parents de ce conjoint au moment du mariage. Mais supposons que le conjoint choisi soit réellement originaire de la même zone que l'époux migrant du groupe de départ, mais qu'il ait migré en compagnie de ses parents et que cette migration précède le mariage, le mariage en question, réellement concerné par le phénomène évoqué ici demeure imperceptible. C'est donc *un minimum* de 14 pour cent des migrants du groupe de départ, mariés à Montréal, qui sont touchés par ce phénomène.

Ce sont également les mariages qui permettent l'observation de certains mouvements de retour. Ces mouvements sont parfois révélés par le mariage ou remariage d'un migrant ou fils/fille de migrant en milieu d'origine après un passage certain à Montréal. Jean-Baptiste Guenette (le second, fils du demi-frère du premier)⁴⁰, établi à Montréal certainement depuis 1846, est ainsi retourné à St-Jérôme, une paroisse voisine de sa localité d'origine (Ste-Anne-des-Plaines), au moins pour s'y remarier en 1877 avec Archange Pinault dit Deschâtelets, qui a des liens directs avec le réseau de parenté auquel il appartient (voir figure 2). On identifie aussi des mouvements de retour lors d'un mariage à Montréal, lorsque l'on constate que les parents de l'un des époux, migrants du groupe de départ, résident en milieu d'origine après un passage assuré à Montréal.

39. D'après les recherches généalogiques que j'ai effectuées, la notion de "zone d'origine" semble avoir du sens. La répartition des réseaux de parenté sur un territoire comprenant plusieurs paroisses contiguës, semble indiquer un élargissement des réseaux de relations des familles au-delà d'une seule paroisse.

40. Voir la figure 2.

Un minimum de 7 ménages sont touchés par de tels événements. S'il faut reconnaître que cette proportion est faible, il faut aussi réaliser les limites de l'indice utilisé pour identifier les mouvements de retour. Ces déplacements, de même que des mouvements "aller-retour", se sont sûrement effectués en dehors des moments marqués par les mariages observés.

Liens de parenté, liens communautaires..., voilà deux réalités qui alimentent largement les relations sociales de l'époque, même à travers la filière migratoire. Si, comme on l'a déjà souligné, il n'a pas été possible de tracer un portrait d'ensemble de la sociabilité, un troisième indice, inféodé aux précédents, ne peut échapper à l'analyse: les fils conducteurs qui mènent d'un maillon à l'autre dans les chaînes familiales sont souvent ceux qui conduisent vers plusieurs familles impliquées dans un même métier. Les solidarités familiales, communautaires et de métier paraissent se croiser à plusieurs moments, formant des composantes essentielles de la réalité complexe que constitue l'expérience migratoire. Ces résultats concordent avec ceux de certains travaux récents en histoire des travailleurs.⁴¹

Les métiers occupés tout au long de la période, par les individus masculins membres de chaque ménage formant la composante d'un réseau de parenté, ont été relevés.⁴² Parmi les 13 réseaux de parenté précédemment identifiés, un seul s'est avéré composé de deux ménages entre lesquels aucun lien de métier n'a semblé s'établir. Au sein de tous les autres réseaux de parenté identifiés, deux, et souvent plus de deux ménages, semblent reliés par l'exercice d'un métier commun ou de métiers connexes. Par ailleurs, ces rencontres entre solidarité de métier et solidarité familiale se remarquent aussi à travers le choix des conjoints. Environ un quart des mariages sont concernés par une similarité entre le métier du père ou des frères de l'épouse et celui de l'époux.

Ces résultats, concernant les liens entre parenté et métiers occupés, peuvent être considérés à titre indicatif. Le nombre de cas impliqués est assez restreint. D'autre part, il

41. Joanne Burgess a démontré la puissance des liens familiaux comme facteur de cohésion au sein des communautés des artisans du cuir de Saint-Henri et de Côte-des-Neiges, sur l'île de Montréal, au début du XIXe siècle. Joanne Burgess, *Work, Family and Community: Montreal Leather Craftsmen, 1790-1831*, Thèse de doctorat (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, octobre 1986, 2 vols., voir le chapitre 10.

42. Tous les "journaliers", qui comptent pour environ 20 pour cent des migrants retenus au sein du recensement de 1861, ont été éliminés de cette analyse. Il est impossible d'identifier rapidement les lieux de travail de ceux-ci, de même que de connaître le secteur industriel au sein duquel ils travaillent. Par le fait même, il est impossible de supposer un lien de métier entre deux journaliers, même s'ils font partie du même réseau familial. Il est par contre indiqué de supposer l'existence d'un lien entre le fait que deux individus soient frères ou cousins et qu'ils exercent tous deux le métier de cordonnier ou de charretier. L'exercice de ces métiers suppose un degré variable d'apprentissage et l'entrée au sein de ceux-ci peut être grandement facilitée quand un proche y occupe déjà une place. Chez les journaliers, les mêmes facteurs sont sans doute intervenus. Le fait d'avoir un frère, beau-frère, cousin, etc... qui travaille dans telle usine ou pour tel contracteur peut faciliter l'obtention d'un emploi en ce même lieu. Mais dans le cadre de cette recherche, l'absence d'information sur le lieu de travail empêche la perception de cette réalité.

considérés à titre indicatif. Le nombre de cas impliqués est assez restreint. D'autre part, il faudrait pouvoir intégrer une telle analyse à celle de la répartition des membres des métiers concernés, en rapport avec la répartition des membres des familles impliquées, sur l'ensemble du territoire montréalais. On pourrait alors mieux saisir les rapports entre l'appartenance à un réseau de parenté et l'implication dans un métier. Et finalement, cette analyse gagnera en profondeur quand on pourra comprendre les rapports entre les métiers occupés par les migrants en milieu d'origine, et ceux qu'eux-mêmes et leurs fils occupent en milieu d'accueil.

En utilisant les données contenues dans les registres d'état civil comme un reflet partiel de la sociabilité de l'époque, dans sa rencontre avec la parenté, il est donc possible d'évoquer certaines réalités importantes. La présence de la parenté à deux grands événements importants de la vie des migrants (baptême et mariage) s'avère intense. Le mariage en milieu d'accueil entre deux conjoints issus d'un même milieu d'origine, de même que quelques mouvements de retour, sont des indices d'un maintien des liens entre milieu d'origine et milieu d'accueil. Sûrement tributaire d'une parenté demeurée en milieu d'origine, ce maintien des liens entre les deux milieux constitue probablement un facteur fondamental de l'infrastructure sociale sous-jacente à l'ensemble des phénomènes observés dans cette étude. Finalement, l'hypothèse selon laquelle les liens de parenté seraient un facteur puissant dans la détermination de la position dans la structure des professions mérite sûrement d'être poursuivie. L'incidence des liens de parenté sur les métiers adoptés observée ici et sa correspondance avec des résultats récents en histoire des travailleurs l'indiquent.

CONCLUSION

Bien avant les décennies habituellement associées aux périodes de mobilité des Canadiens français (1870-1930), leur organisation familiale semble impliquer la mise en oeuvre potentielle de toute une série de mécanismes permettant d'intégrer à ses stratégies le mouvement migratoire et l'adaptation à un milieu urbain et industriel.

A la base de ces mécanismes, il faut situer la prédominance d'une migration de familles. Ici, le migrant typique n'est pas un fils non héritier, mais plutôt le fils ou la fille d'un couple migrant. La dépopulation rurale n'est donc pas simplement basée sur la migration des fils non héritiers cherchant ailleurs que sur la terre paternelle le moyen de s'établir. Elle n'est pas non plus le fait d'une cohorte d'individus, surtout jeunes et masculins, isolés dans le mouvement migratoire.

En plus de ne pas être isolés dans le mouvement migratoire mais intégrés à des familles migrantes, ces migrants font largement partie d'une parenté aux ramifications complexes, qui manifeste sa présence en milieu d'accueil et qui conditionne en bonne partie les modalités du mouvement migratoire. Dans la moitié des cas, au moins, des membres de leur parenté les ont précédés à Montréal; d'autres les ont généralement suivis. Ces fréquentes migrations en chaîne déterminent la formation de réseaux de parenté en milieu d'accueil. La parenté révèle ainsi sa présence comme ressource potentielle apte à générer différents mécanismes d'adaptation au nouveau milieu.

PARENTÉ ET MIGRATIONS DES CANADIENS FRANÇAIS À MONTRÉAL

Non seulement présente, cette parenté joue aussi un rôle actif en milieu d'accueil. Elle se regroupe dans l'espace, forme un bassin de ressources à l'intérieur duquel peuvent puiser les migrants. Ils y ont d'ailleurs recours, dans des proportions importantes, pour choisir les parrains, les marraines de leurs enfants, les témoins à leurs mariages et sûrement aussi pour se tailler une place dans la structure des professions. Elargissant les liens de parenté, et jouant probablement un rôle similaire, les liens qui résultent d'une origine commune laissent entrevoir leur importance.

Chez les ruraux canadiens-français migrant vers le milieu urbain montréalais à cette époque, comme en bien d'autres milieux, la migration semble loin de générer une coupure radicale avec la parenté et le milieu d'origine. Elle paraît plutôt se concrétiser dans l'interdépendance entre parents, et entre milieu d'origine et milieu d'accueil. Probablement garante du maintien de l'infrastructure qui permet l'augmentation croissante de la migration, cette interdépendance se situe peut-être à la base des phénomènes observés.